

Questions/Réponses - Consultation réf. EM-2022-10

Questions	Réponses
Le budget maximal de 39 000€ HT doit couvrir la période du contrat ainsi que sa reconduction, doit-on entendre 6 mois au total (1 webinaire par mois, soit 6 webinaires) ?	Le montant maximum du contrat à bons de commande couvre la totalité de la période ferme jusqu'au 31/08/22 et les deux périodes de reconduction de 6 mois. La fréquence cible est d'un webinaire par mois environ (hors congés période d'été) n'est qu'indicative.
Les montants éventuels U.O.2, U.O.3, U.O.4 indiqués dans le bordereau de consultation sont à inclure dans ce montant maximal ?	Oui, mais tous les prix ne sont pas forcément activés sur la durée du contrat, s'agissant d'un contrat à bon de commande.
Serait-il possible d'avoir accès à 1 des 3 webinaires déjà réalisé ?	L'accès aux webinaires déjà réalisés n'est pas possible dans le cadre de la présente consultation.
Quel est le process déployé pour informer et inviter à la participation aux webinaires ? (annonce / invitation / relance / save the date... quelle cadence ?)	Le process d'information et d'invitation du public est pris en charge par l'iPEC et le ministère de l'intérieur, il ne fait pas parti des prestations attendues au titre de la présente consultation.
Existe t-il un nom / une thématique qui regroupe ces webinaires ?	L'intitulé de ces cycles est le suivant : « Les webinaires d'actualité de la transition écologique ».
Prochains webinaires mai et juin : est-il possible d'avoir connaissance des 2 intervenants déjà identifiés ?	Il s'agit des cadres (niveau directeur ou sous-directeur) assurant l'intervention de l'administration centrale.